

que ordure sur le tableau, il n'y auroit qu'à l'essuyer proprement avec une serviette ou avec une éponge et un peu d'eau bien légèrement, l'essuyant avec un linge blanc. On feroit bien d'y mettre un rideau devant et faire pancher le tableau de 4 pouces à cause de la poussière. Et il ne faut pas que les barres du châssis soient à fleur des côtés du châssis afin qu'elles ne se marquent pas sur le tableau, et il faut aussi arrondir les quarrés du bois. — Au bas du mémoire est dessiné le profil de la bordure dud. tableau.

Nota qu'au livre de comptes de notre communauté de l'année 1631 fol. 115 rect. il est marqué qu'en lad. année nous avons payé 18 l. au s^r Sarabat, peintre (1), qui a été appelé pour ouvrir la quaisse, où étoit renfermé le tableau, avoir dirigé la manière de traiter led. tableau, et être venu deux autres fois dans notre convent avec ses deux compagnons pour le faire mettre sur le châssis et faire mettre en place dans notre réfectoire. — Plus, que nous avons payé 3 l. pour faire scier et refendre une poutre, qui provenoit de la démolition de l'ancien convent pour faire le châssis du tableau. — Plus, que nous avons payé 4 sols à un garçon, qui a aidé au Fr. Antoine Beuvé, menuisier, à refendre et ajuster le bois dud. châssis. — Plus, que nous avons payé 14 sols pour des cloux et broquettes pour le tableau. Ce qui monte en tout à 21 l. 18 s.

N^o CCCCLXVIII. — Mémoire fait en 1736 par le Frère Antoine Beuvé (1), menuisier, de quelques frais faits pour le susd. tableau, sçavoir :

(1) Nous reparlerons plus loin de ce peintre à l'occasion d'un tableau *la Destruction du Veau d'or par Moïse*, qu'il exécuta pour l'église des Jacobins.

(1) Frère Antoine Beuvé, né à Cluny en Bourgogne, entra postulant au couvent de Notre-Dame de Confort, le 7 octobre 1683. Admis